Technè
La science au service de l'histoire de l'art et des civilisations

51 | 2021
Reliefs en stuc de la Renaissance italienne

Droit de réponse

Suite à l'article de Delphine Elie-Lefebvre, « Élaboration d'une nouvelle colle de poisson, Artcolle® » paru dans Technè n° 49 (p. 92-101), juin 2020

Yannick Chastang, Frédéric Dassas et Caroline Thomas

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/techne/9385
DOI : 10.4000/techne.9385
ISSN : 2750-6185

Éditeur
C2RMF

Édition imprimée
Date de publication : 15 décembre 2021
Pagination : 149
ISBN : 978-2-11-152835-2
ISSN : 1254-7867

Référence électronique
Yannick Chastang, Frédéric Dassas et Caroline Thomas, « Droit de réponse », *Technè* [En ligne], 51 | 2021, mis en ligne le 15 décembre 2022, consulté le 05 août 2025. URL : http://journals.openedition.org/techne/9385 ; DOI : https://doi.org/10.4000/techne.9385

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

DROIT DE RÉPONSE

Suite à l'article de Delphine Elie-Lefebvre,
« Élaboration d'une nouvelle colle de poisson, Artcolle® »
paru dans *Technè* n° 49 (p. 92-101), juin 2020.

Remarques de Yannick Chastang (ACR)
(envoyées à la rédaction le 7 mars 2021) :

« L'article de Mme Elie-Lefebvre est basé sur son mémoire INP de 2012. Cependant, le contenu de cet article diffère de ce mémoire. L'auteur constate dans *Techné*, page 95, que "toutes les colles actuellement utilisées (…) en France et à l'étranger ne sont pas satisfaisantes". Ce constat n'était pas présent dans le mémoire de 2012, ce n'est certainement pas le cas aujourd'hui : il existe des colles très satisfaisantes. Il me semble primordial de rester prudent et d'éviter les généralisations en 2021. Plus inquiétant et sans référence bibliographique, l'auteur constate que "l'urée rendant la colle de poisson irréversible". Si Mme Elie-Lefebvre a découvert des problèmes de réversibilité, cela serait une information nouvelle et importante. Mais sans fondement scientifique ou sans recherche, écrire cela peut induire en erreur. L'urée est un additif simple et utilisé depuis des décennies. Comparées à certaines colles prêtes à l'emploi, les colles à l'urée sont faciles à préparer, à utiliser, à modifier, elles sont réversibles, durables et stables. La popularité et les avantages de l'urée sont confirmés dans l'article du Getty page 30 du même *Techné*, ainsi que dans les études du groupe ADEN et de l'ENSTIB. Dans son mémoire de 2012, l'auteur ne semblait pas avoir de problème de réversibilité avec l'urée "nous pouvons aussi utiliser des colles chaudes en y ajoutant de l'urée…". L'article manque aussi de transparence. Il serait judicieux d'être plus précis dans la description de cette nouvelle Artcolle : quelle espèce de poisson ? Il est important d'informer le consommateur d'Artcolle si les poissons utilisés lors de sa production ne sont pas en danger. Par exemple, l'esturgeon est souvent utilisé dans les colles, mais il est aujourd'hui protégé et interdit dans plusieurs musées. Nos connaissances évoluent tous les jours, mais je pense qu'il est imprudent de dénigrer des produits utilisés avec confiance depuis des décennies au profit d'un nouveau produit commercial dont l'origine, l'efficacité et la durabilité restent à prouver. »

Réponse des directeurs du numéro
Frédéric Dassas et Caroline Thomas (8 avril 2021) :

« Yannick Chastang formule trois objections à cet article publié dans le numéro *Techné* n° 49 intitulé "Le mobilier Boulle". Cet article a été soumis à la revue sur notre suggestion. Il reprend en partie le travail de mémoire intitulé : "Conservation d'un cabinet-bibliothèque en marqueterie Boulle du musée du Louvre, XVIIIe siècle." Ce travail de recherche a été effectué dans le cadre du master de restaurateur du patrimoine de l'INP en 2012 par Delphine Elie-Lefebvre. L'auteur de l'article a souhaité apporter les réponses suivantes aux trois points abordés par Yannick Chastang dans son courrier. »

Réponse de l'auteur
Delphine Elie-Lefebvre (11 avril 2021):

« En premier lieu, Yannick Chastang cite "toutes les colles actuellement utilisées (…) en France et à l'étranger ne sont pas satisfaisantes", en omettant de citer la phrase entière : "toutes les colles actuellement utilisées en restauration des marqueteries Boulle en France et à l'étranger ne sont pas satisfaisantes". La nuance est de taille, il s'agit uniquement des colles utilisées pour les marqueteries Boulle, éléments aux caractéristiques spécifiques. Comme le précise la note 4 de l'article, ce constat était bien présent dans mon mémoire. Il en fondait même l'existence puisqu'il constituait le point de départ de nos recherches sur une nouvelle colle. Ce constat réalisé il y a neuf ans pourrait avoir évolué. Aujourd'hui, à ma connaissance, il n'en est rien, mais je serais intéressée par toutes recherches réalisées par monsieur Chastang ou un autre confrère sur le sujet.

La deuxième objection de monsieur Chastang porte sur la phrase suivante : "l'urée rendant la colle de poisson irréversible". Monsieur Chastang ne remet pas la phrase dans son contexte précis. Nous ne parlons pas ici de toutes les colles de poisson, mais de celles que nous avions étudiées pour nos recherches, qui étaient testées par l'ENSTIB. Ce propos n'a aucune portée généralisatrice même si nous avons souhaité synthétiser une étude dont tout le détail reste disponible. La rédaction d'un article peut générer des raccourcis, ceux-ci pouvant prêter à confusion. Reformulons donc : "le mélange d'urée, de tanins, d'ail, de bière, acide nitrique... etc., rendait ces colles irréversibles suivant les observations menées sur les éprouvettes en cours de vieillissement."

Enfin monsieur Chastang regrette que nous ne précisions pas que la colle Artcolle® ne contient pas d'esturgeon. La raison est simple, c'est qu'elle n'en contient pas. Sa composition est disponible sur les pots, son détail accessible sur simple demande par mail. Nous sommes comme chacun très sensibles aux problématiques environnementales contemporaines et ne nous permettrions pas de vanter les mérites d'une colle qui fragiliserait une espèce déjà fort menacée. Ainsi, la rigueur scientifique doit être le critère premier de nos articles, et elle doit l'être également pour ceux qui portent la critique. »